



CCAS d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.01.04

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du
11 avril 2026**

**Date de convocation :
le 7 avril 2026**

**Objet :
Adoption du règlement intérieur du CCAS**

**Votes pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mil vingt-six, le onze avril, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : M. David THELLIER – M. Laurent DANIEL – M. Éric HEUGUE – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Véronique LUPART – Mme Dorothee CHAVATTE – Mme Laurie LECRINIER – Madame Anne VENEL – Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Caroline LEMAITRE CARON – Mme Sylviane MOILLET CARRE – Mme Marie-Andrée PAYELLE – Mme Cathy MORIN – M. Gérard CORRIETTE, formant la majorité des membres en exercice.

Membre excusé : M. Didier MARLES

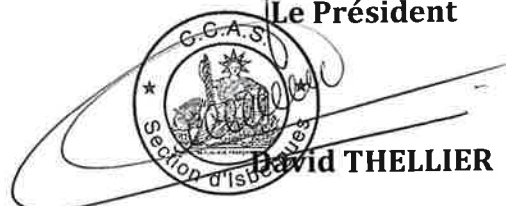
Madame Dorothee CHAVATTE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que l'article R 123-19 du Code de l'Aide Sociale et de la Famille dispose que le Conseil d'Administration établisse son règlement intérieur.

Sur la proposition de son Président, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

ADOpte à l'unanimité le règlement intérieur du C.C.A.S. ci annexé
NOTIFIE un exemplaire de la présente à Monsieur le Sous-Préfet de BETHUNE.

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le 15 AVR. 2026
Le Président**

**David THELLIER**